

uniterre



OCTOBRE 2021

N° 4 66<sup>e</sup> ANNEE

JAB 2518 N00S

EDITION SPECIALE 70 ANS

WWW.UNITERRE.CH

LA LUTTE CONTINUE  
Edito de Max Frangière

HISTOIRE UNITERRE  
Organisation et luttes

LA NATURE NOUS PALRE  
Fernand Cuhe

# LE JOURNAL INDÉPENDANT

# PAYSAN



# LA LUTTE CONTINUE

## EDITORIAL

MAX FRAGNIÈRE  
ANCIEN PRÉSIDENT SECTION FRIBOURG

70 ans : une fête ou un appel au secours pour sauver la terre ? Il y a 70 ans des producteurs éprouvaient le besoin de se regrouper pour se faire entendre sous le nom de l'Union des producteurs suisses (UPS) devenu Uniterre. Ils n'étaient pas entendus, mais le sont-ils aujourd'hui ?

Dans les années 50, crise des fruits et légumes – premières manifestations – les prix baissent – les producteurs sont étouffés par les importations. C'est le début de l'UPS.

Le combat ne faisait que commencer - l'arrivée des fermes industrielles, les scandales de la nourriture des cochons, la vache folle ... Beaucoup de ces affaires avaient été prédites par les producteurs mais on les jugeait trop "paysans", trop "simples" pour comprendre les choses. L'économie veut faire de l'argent à tout prix, on produit des farines industrielles, on économise sur les coûts de stérilisation de la nourriture des animaux et le drame éclate.

Qui paie la facture ? Toujours les producteurs ! Non seulement ils ne touchent pas un prix correct pour leurs produits mais on exige des investissements conséquents parce qu'il faut faire marcher l'économie et non parce que cela a du sens. On le voit encore aujourd'hui avec les pendillards.

Crise du lait, abandon des contingents, une nouvelle fois les producteurs passent à la caisse. Uniterre dénonce, grève du prix du lait, mais les prix ne remontent pas. Filière après filière les prix s'effondrent. Uniterre dénonce toujours mais visiblement nos autorités agricoles ne se préoccupent pas des producteurs mais bien de l'économie.

Uniterre propose des solutions : souveraineté alimentaire, reprise en main des filières mais ça ne passe toujours pas.

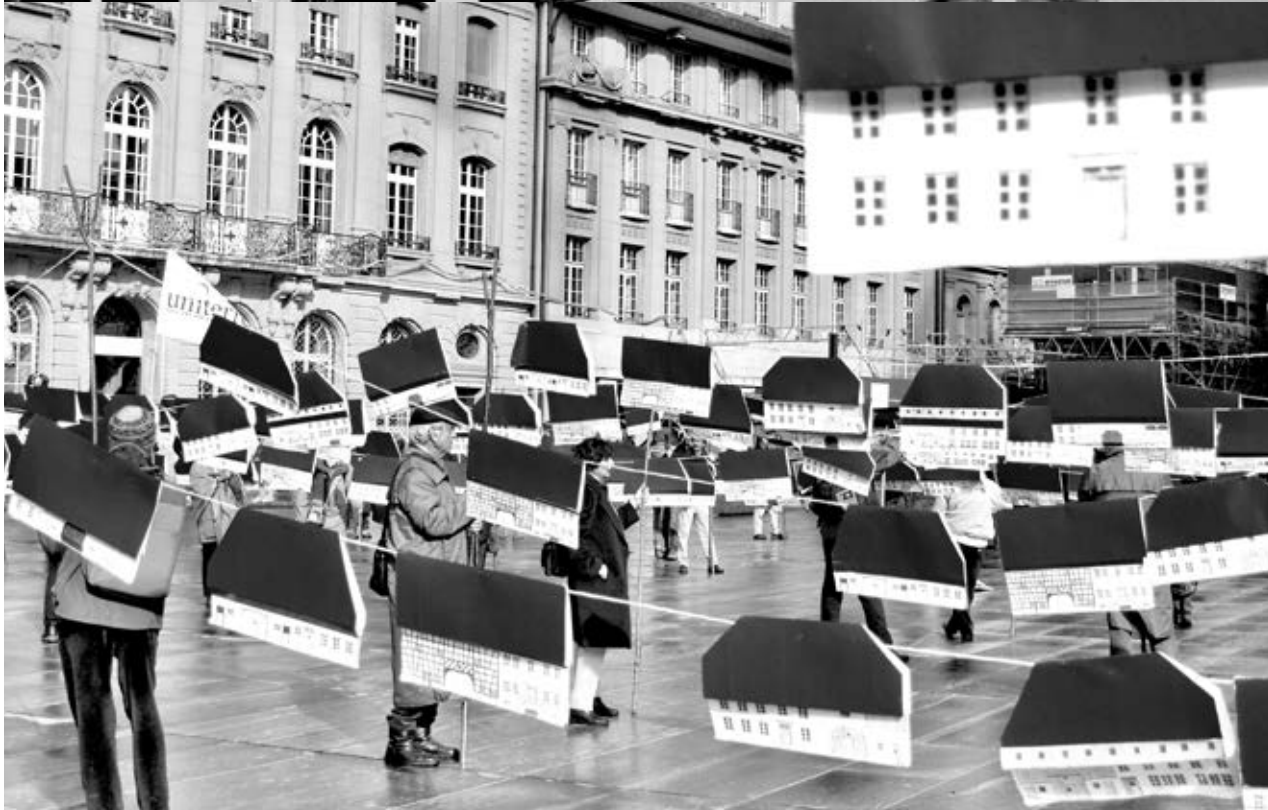
Uniterre visionnaire ? Quand Uniterre est entendu il y a des choses qui fonctionnent : Interprofession du Gruyère, lait équitable, produits du terroir, ... même si souvent Uniterre doit se retirer au dernier moment pour que le projet puisse aboutir parce qu'on ne veut pas de cette étiquette.

Que demande Uniterre ? Des prix rémunérateurs qui soient justes c'est-à-dire qui couvrent les frais de production mais dégagent aussi un revenu pour le producteur. Dans ce scénario idéal les paiements directs n'auraient plus leur place.

Aujourd'hui, nous nous trouvons devant de grands choix sociétaux mais il est temps de prendre conscience que ces changements doivent tenir compte de l'expérience des producteurs dans cette sauvegarde de la terre. Pour cela il faut comprendre quelles sont les réalités du terrain et, bien entendu, avoir des prix rémunérateurs.

Visiblement pour les producteurs ce n'est que le commencement, ils doivent aussi apprendre à communiquer sur le travail qu'ils réalisent au jour le jour pour que le consommateur comprenne que ce travail a un coût mais qu'il offre en compensation des produits d'une qualité extraordinaire.

Pour conclure cet édito, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré au sein d'Uniterre pour la défense des producteurs. La lutte continue. •



## DANS LE RETRO

"Pour une régulation du marché laitier", Berne - 2012 (Une)

Attribution du "Cochon doré du mensonge" à la Coop - 2007  
"Halte à l'exode rurale", Berne - 2007  
Révolte paysanne chez Cremo - 2009

Grande grève du lait, en Europe et en Suisse - 2008 (page 4)



Ancien secrétaire d'Uniterre de 1984 à 2001, Fernand Cuche nous livre ses réflexions sur l'histoire de notre mouvement et les valeurs essentielles que nous continuons à défendre.

# "C'EST UNE TRISTE CHOSE DE SONGER QUE LA NATURE NOUS PARLE ET QUE LE GENRE HUMAIN N'ÉCOUTE PAS"

VICTOR HUGO, 1870

FERNAND CUCHE  
EX-SECÉTAIRE D'UNITERRE

Que dire pour les 70 ans d'Uniterre? J'ai pensé raconter l'histoire de mes contacts avec le mouvement, énumérer les moments-clés, j'ai abandonné ce filon. La tentation de l'approche anecdotique plutôt riieuse m'a stimulé: du genre Cuche qui négocie avec le lieutenant de police Barbezat lors du blocage des entrepôts Coop à la Chaux-de-Fonds; à Genève devant le Macdo lors d'une manifestation contre l'OMC, un paysan insiste pour entrer, je m'oppose fermement et comprends enfin qu'il vise uniquement les toilettes, c'est urgent. Lors de la même manif un participant, l'air grave, me signale qu'un policier en civil me suit de près, l'oreillette bien en place, c'est un arrangement décidé avec le commandant Baer, le policier est chargé de m'informer si des troubles surviennent. A Courtepin lors du blocage des abattoir Micarna des petits pains en forme de cochon sont gratuitement livrés par la boulangerie du village. Pour tenter d'ouvrir un espace cérébral propice à une réflexion originale, je fauche la prairie naturelle autour de la maison, je tente une percée innovante dans l'aménagement du bûcher, j'amène le tracteur pour un service. Là, c'est le choc: Il paraît toujours plus petit, sauf si je parviens à le considérer comme une tondeuse à gazon avec un couteau rotatif entre les essieux. Face à un gros transporteur forestier, il trouve sa place dans le bac à sable. Le patron tente de me rassurer, il le verrait d'un bon œil sur un alpage. L'été prochain j'inalpe...

Je tourne autour du pot. J'aimerais rester léger, à la périphérie et considérer, comme la plupart d'entre nous, que les surfaces de compensation écologique, les prairies fleuries, les réseaux nature et l'obligation du pendillard finiront par suffire, sans devoir intégrer l'écologie à l'acte de production à l'ensemble des terres agricoles. Mais j'en doute. Le prix du bois flambe, les forêts aussi. Le prix des aliments de base comme les céréales sont à la hausse, mais le potentiel naturel de production est à la baisse. Le dérèglement climatique interroge, ébranle nos certitudes. Le modèle économique dominant de la production agricole tente de s'adapter. Les toujours convaincus estiment que nous avons un peu de retard dans l'innovation pour produire de nouveaux moyens de lutte, même si ce modèle est remis en question depuis plusieurs décennies; trop gourmand en eau, machines trop lourdes pour la terre,

biodiversité en recul, vorace en énergie fossile, à la peine pour diminuer les toxiques. A ma connaissance l'homme est toujours le seul mammifère capable de saccager irrémédiablement le milieu vital.

Mon intention n'est pas de prendre plaisir à noircir la situation, elle vise un état de lucidité qui pourrait favoriser un autre rapport aux autres, à la terre. Cette lucidité m'invite aussi à me réjouir de toutes les actions alternatives qui fleurissent partout dans le monde. Des femmes et des hommes, libérés de l'emprise du modèle dominant reprennent pied sur leur propre terre; agrobiologie, agroforesterie, régénération des sols, culture d'anciennes variétés, polyculture-élevage, permaculture. Ces alternatives ont le grand mérite de démontrer qu'une autre agriculture productive est possible, écologique et créatrice d'emplois.

**LE JOUR DU "DÉPASSEMENT".** Jeudi 29 juillet dernier, l'humanité avait consommé l'ensemble des ressources planétaires pour 2021. Pour le reste de l'année nous puisons dans le capital. Ce jour du "dépassement" se produit lorsque la pression humaine dépasse les capacités de régénération des écosystèmes naturels. Il est urgent d'engager les grandes manœuvres pour limiter la casse, construire sans détruire ce qui reste. Les actions citoyennes, notamment dans l'agriculture, constituent une nouvelle trame réjouissante, crédible. Elles ne suffiront pas si les gouvernements, les milieux économiques, industriels, financiers continuent d'agir timidement à la périphérie du noyau dur, à savoir ce modèle économique et commercial dominant, totalement inefficace face à l'ampleur de la tâche.

Les affrontements commerciaux quotidiens pour dominer les marchés entraînent une concurrence effrénée pour produire au coup de production le plus bas. Cet entêtement addictif épuise les populations et les ressources vitales. Cet emballement de l'ultra-libéralisme induit un comportement destructeur, caractérisé par une politique de la terre brûlée. C'est une forme de barbarie moderne.

C'est au cœur de ce noyau dur que les gouvernements et les institutions internationales doivent agir. C'est ici que se joue les cartes d'une souveraineté à restaurer urgemment. Les grandes puissances économiques, devenues les principales organisatrices de nos sociétés, ne sauraient se targuer d'une quelconque légitimité politique. Elles se sont arrogées un pouvoir illégitime. Les nombreux mouvements de la société civile, à l'image d'Uniterre, constituent des forces de transition crédibles. Ils portent en commun la volonté de s'unir pour la terre dont dépend près de 90% de notre alimentation. •

## PENDILLARDS : L'ENFER EST PAVÉ DE BONNES INTENTIONS...

BERTHE DARRAS  
SECÉTAIRE D'UNITERRE

Les pendillards auront fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois. La décision du Conseil National imposant l'obligation de l'utilisation des pendillards à partir de 2022 a fait réagir beaucoup de producteur-trices, notamment les membres de la commission lait d'Uniterre.

**TOUT D'ABORD, QU'EST-CE QU'UN PENDILLARD ?** Ceci n'est sûrement pas une évidence pour tout le monde! Les pendillards épandent le lisier en bandes au niveau du sol par une série de tuyaux suspendus à des rampes. Cette technique "permettrait" de diminuer la volatilisation de l'ammoniac. (Sur ce dernier point, tout le monde n'est pas d'accord). Un courrier a été envoyé aux Interprofessions fromagères ainsi qu'aux conseillers d'État en charge de l'agriculture afin de faire part d'un ensemble d'inquiétudes:

- Les éventuelles conséquences que la production de fromage pourrait subir notamment sous l'angle de la prolifération des butyriques.
- L'impact financier des équipements pour les producteur-trices et particulièrement pour les petites exploitations et les exploitations de montagne. Investir dans ce nouveau matériel peut aller de CHF 30'000 à 120'000. Qui va prendre en charge ces coûts? Est-ce encore au paysan de passer à la caisse? Un financement par crédit d'investissement comme pour les pulvérisateurs ne devrait-il pas être envisagé? Ou une augmentation des prix payés aux producteur-trices afin de compenser les coûts supplémentaires?
- La qualité des fourrages: au-delà des butyriques dans le fromage, quels autres impacts cette technique pourrait-elle avoir sur la qualité nutritionnelle du fourrage?
- Le tassement des sols et l'impact sur la préservation de la biodiversité.
- L'énergie grise: changement de matériel fonctionnel tant au niveau de l'épandage que des tractions, conséquences environnementales à long terme de tels changements d'équipement.

**LA COMMISSION LAIT D'UNITERRE** a demandé à ce qu'un moratoire sur l'obligation d'utilisation de ces pendillards soit prononcé jusqu'à l'obtention de réponses. Après avoir interpellé les conseillers d'État en charge de l'agriculture ainsi que les Interprofessions fromagères, nous avons également proposé à nos producteur-trices d'interpeller leurs acheteurs sur le besoin d'une répercussion sur les prix d'achat, sur la base d'un courrier-type mis à leur disposition. D'ailleurs, si vous êtes concerné-e, attendez un peu avant d'investir dans ces pendillards, au cas où la pression permettrait de revenir sur cette décision. •

A l'heure où cet article est écrit pour le journal, nous n'avons pas encore reçu toutes les réponses officielles des différentes personnes interpellées. Suivez-nous sur notre site internet pour une mise à jour sur le sujet ou contactez [Berthe Darras](mailto:Berthe.Darras@uniterre.ch) au 079 904 63 74 / [b.darras@uniterre.ch](mailto:b.darras@uniterre.ch)

70 ANS

1948 paraît le premier numéro de "Le paysan enchaîné" suite à la grève du lait de novembre 1947. De nombreuses grèves et révoltes paysannes ont émaillé ces 70 ans, avec toujours la même revendication du prix équitable pour les producteurs. [www.uniterre.ch/fr/qui-sommes-nous/histoire](http://www.uniterre.ch/fr/qui-sommes-nous/histoire)

2019 lancement par Uniterre du premier lait équitable suisse "Faireswiss", dont la gamme de produits ne cesse de s'agrandir. [www.faireswiss.ch](http://www.faireswiss.ch)

70 ANS

2001 Uniterre bloque pendant 4 jours l'accès à deux centres de distribution Coop et Migros. Commandements de payer et plaintes pénales n'ont pas réussi à intimider Uniterre.

L'historien Peter Moser nous offre un survol des étapes importantes de l'histoire d'Uniterre au niveau organisationnel et des luttes juridiques et politiques, sur la période de 1951 à 2012.

# UNITERRE - HISTOIRE

## D'UNE ORGANISATION SYNDICALE PAYSANNE

PETER MOSER  
DIRECTEUR DES ARCHIVES DE L'HISTOIRE RURALE

Union des producteurs suisses (UPS), tel était le nom d'Uniterre jusqu'en 2001, a été fondée en 1951. A Lausanne, des groupements de paysans de Suisse romande ont uni leurs forces, groupements qui s'étaient formés après la Seconde Guerre mondiale pour protester contre la politique agricole étatique soutenue par les associations agricoles établies. Dans le canton de Vaud, par exemple, les producteurs de lait se sont regroupés au sein de l'Union Romande des Agriculteurs (URA) pour faire grève contre les baisses de prix imposées par le Conseil fédéral. Et en Valais, les producteurs de fruits et de vin ont fondé l'Union des Producteurs Valaisans (UPV) en 1949. Celle-ci a notamment fait campagne pour une meilleure protection des abricots aux frontières pendant la courte saison de la récolte. Tous les groupements avaient en commun de reprocher aux associations agricoles établies d'être trop préoccupées par la mise en œuvre de la politique agricole de l'Etat pour être en mesure de défendre efficacement les causes de leur base.

Après la fusion des groupements régionaux dans l'UPS, des sections ont été créées dans tous les cantons de Suisse romande et dans le Jura (alors encore bernois). Pendant près de deux décennies, l'UPS a été active exclusivement en Suisse romande, malgré son nom. Si on se rendait à Berne, c'était pour protester contre les mesures de politique agricole de la Confédération. Des manifestations spectaculaires de protestation, menant parfois à des émeutes et à des occupations de bâtiments, avaient déjà été pratiquées par les organisations régionales prédécesseurs de l'UPS. Très vite, les organes de protection de l'Etat ont commencé à surveiller leurs activités et à créer des fiches sur nombre de leurs représentants. En 1967/68, l'UPS a commencé à travailler avec des représentants des comités d'action paysans de Suisse alémanique (Bäuerliche Aktionskomitees). De temps à autre, les deux groupements ont même uni leurs forces dans un "Comité suisse pour la protection des intérêts des paysans".

Les comités d'action paysans sont apparus à partir de 1963 dans les cantons de Berne et de Lucerne ainsi qu'en Suisse orientale pour des raisons similaires à celles de l'UPS au début des années 1950 en Suisse romande. Cependant, il y a toujours eu des différences. D'une part, les Suisses alémaniques avaient parfois eu du mal à faire face aux critiques sans concession par lesquelles les militants de l'UPS attaquaient les autorités et les représentants des associations. D'autre part, il y avait aussi des différences de contenu. En Suisse romande, l'UPS a toujours recherché activement la collaboration avec les organisations de consommateurs, les syndicalistes et les groupes d'opposition de gauche dans les villes. Dans les années 1970, 90 pour cent des membres de l'UPS déclaraient soutenir les causes des travailleurs organisés en syndicats. Cet aspect était presque totalement absent des comités d'action en Suisse alémanique. Ceux-ci n'entretenaient guère de relations avec les groupes d'opposition en dehors de la population paysanne. La collaboration entre l'UPS et les comités d'action a également toujours dépendu de la capacité des représentants dirigeants à se faire comprendre dans l'autre langue.

L'interaction la plus intense entre l'UPS et les comités d'action a eu lieu dans les années 1970. En 1973/74, ils organisaient des manifestations communes, dont l'une devant le Palais fédéral à Berne. Et en 1978, l'UPS et les comités d'action ont lancé le référendum contre l'arrêté sur l'économie laitière, qui prévoyait le contingentement de la production de lait au niveau de chaque exploitation individuelle. Ces mesures ont été perçues comme particulièrement injustes, car les petites et moyennes exploitations ne pouvaient survivre qu'en augmentant leur production, en raison de la politique des prix des autorités fédérales.

**RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS ET L'UNION SUISSE DES PAYSANS (USP).** La formulation de critiques à l'encontre des autorités faisait en quelque sorte partie de l'ADN de l'UPS. L'UPS n'a jamais adhéré à l'Union suisse des paysans en tant que membre, car l'organisation faîtière était perçue avant tout comme le bras étendu de l'Office fédéral de l'agriculture.

Mais aussi parce que l'UPS avait une compréhension de l'exploitation agricole fondamentalement différente de celle de l'USP. Celle-ci considérait l'exploitation agricole comme une entreprise et les agriculteurs comme des entrepreneurs qui exploitaient leur ferme à leurs propres risques, avec l'aide de leur famille. Dans cette optique, la réussite ou l'échec d'une exploitation dépendait essentiellement du chef d'exploitation et de sa famille. Face aux interventions étatiques dans la production alimentaire au niveau de l'exploitation individuelle, interventions qui ont pris des proportions considérables depuis la Première Guerre mondiale, les membres de l'UPS se sont considérés comme des "travailleurs de la terre" qui ne pouvaient survivre qu'à condition que l'Etat mène une politique agricole permettant aux exploitations de dégager un revenu comparable à celui du reste de la société. "L'UPS est un syndicat de travailleurs de la terre qui lutte pour le maintien d'une population paysanne nombreuse et décentement rétribuée" est-il déclaré dans l'organe de communication l'Union du 2 juin 1982.

"Elle combat, en priorité, pour le maintien des petites et moyennes exploitations familiales agricoles. Elle combat les grandes exploitations tournées vers l'industrialisation outrancière de l'agriculture. Elle exige l'application stricte de la Constitution et des lois démocratiques de notre pays, qui 'décrètent' que l'ensemble de la population doit vivre dans la paix et la satisfaction du travail. Elle exige un revenu équitable pour les familles paysannes, conformément à la loi sur l'agriculture de 1951". Ces objectifs devaient être atteints par la fixation de prix couvrant les coûts de production, et non par des subventions.

Les relations entre l'Union des paysans et l'UPS se sont fortement détériorées en 1961 à l'occasion de la grande manifestation organisée par l'USP sur la Place fédérale à Berne "contre la sous-rémunération du travail paysan", qui fut également soutenue par l'UPS. Après que des heurts entre manifestants et policiers se soient produits en marge de la manifestation, qui ont été vivement condamnés par la presse, l'USP a accusé l'UPS d'avoir traîné toute la paysannerie dans la boue par "son comportement d'extrême gauche".





1990 des milliers d'agriculteurs de Suisse et d'ailleurs manifestent contre les négociations de l'Uruguay Round au Gatt (actuel OMC) qui prône la libéralisation du secteur agricole.

**REPRÉSENTANTS.** L'UPS a également été façonnée par ses dirigeants. De 1951 à 1958, le Valaisan Léon Broccard officia en qualité de président. Par la suite, c'est le vigneron genevois Louis Berguer qui a assumé cette fonction. Lui a suivi en 1974 le Vaudois Pierre Tombez, auquel succède en 1981 le Fribourgeois Martin Chatagny. Une figure importante a également été Louis Chillier, qui fut secrétaire de 1951 à 1967. Le jurassien Raymond Chapatte lui a succédé et a entretenu de bonnes relations avec les représentants des comités d'action paysans comme Ernst Baumgartner, jusqu'à sa mort en 1982.

Dans les années 1970, Ernst Därendinger, un Suisse allemand qui exploitait une ferme à Echichens (et écrivait des livres en parallèle), a également joué un rôle important. Därendinger a aussi écrit de nombreux articles pour l'Union, l'organe de publication de l'UPS depuis 1951. Celui-ci a été publié en version bilingue pendant un certain temps dans les années 1970. Ernst Därendinger en a également assuré la rédaction en langue allemande.

Lorsque Pierre Tombez renonce à la présidence en 1981, Martin Chatagny, un militant de la nouvelle génération également engagé dans les questions de politique du développement, prend la tête de l'association. Chatagny s'est aussi fait connaître comme le représentant de ces agriculteurs qui, pour protester contre l'introduction des contingents laitiers, ont commencé à fromager leur lait "au noir", c'est-à-dire illégalement, et à le vendre directement aux consommateurs.

Ces activités ont non seulement provoqué de dures réactions de la part des autorités, mais elles n'ont pas été non plus du goût de tous les membres de l'UPS. Hormis la perte d'adhérents causée par les changements structurels, les conflits internes ont conduit de surcroît à une crise financière. En été 1984, la question était: "Être ou ne pas être". Le Comité directeur a dû adopter en juillet de rigoureuses mesures d'austérité. Fernand Cuhe, qui avait été élu secrétaire l'année précédente, a beaucoup contribué

à la réorganisation et à la consolidation. Ce rhétoricien et communicateur avisé a occupé cette fonction pendant plus de deux décennies et fut perçu par le public comme le représentant le plus important de l'UPS.

**RECU EN SUISSE ROMANDE ET NOUVEAUX CONTACTS EN SUISSE ALÉMANIQUE.** Dans les années 1980, non seulement l'UPS en Suisse romande est en crise, mais aussi les comités d'action paysans en Suisse alémanique. Au début de la décennie, avec la création de l'Association des petits paysans (VKMB) et de BioSuisse, des agriculteurs critiques ont commencé à s'engager dans de nouvelles organisations. Comme la VKMB s'est d'abord engagée totalement dans la revendication de prix différenciés, puis dans le soutien inconditionnel à l'introduction des paiements directs imposée par la politique agricole officielle, il y avait aussi des différences de contenu substantielles entre la VKMB et l'UPS, qui empêchaient une coopération plus étroite. L'UPS s'appuie comme auparavant sur le postulat de prix équitables, qu'elle a tenté de réaliser en créant des régulations de marché qui ont renforcé les producteurs. Cependant, la nouvelle politique agricole, qui a obtenu le soutien de la majorité au début des années 1990, était basée sur une toute autre stratégie: la séparation de la production et de l'écologie. Cette stratégie voulait renforcer la concurrence internationale au moyen d'une politique commerciale libérale et prévenir, avec une politique environnementale interventionniste, la dégradation écologique également déclenchée par cette concurrence. L'une des mesures les plus importantes de la nouvelle politique agricole propagée sous le slogan "plus de marché" et "plus d'écologie" résidait dans les paiements directs pour rémunérer les prestations rendues au plan écologique.

Contrairement aux agriculteurs biologiques, à la VKMB et à l'USP, l'UPS n'a pas pu s'accommoder de cette politique. Elle s'est de nouveau heurtée aux autorités dans les années 1990 lorsque, avec l'Association des Groupements et Organisations Romandes de l'Agriculture (AGORA), elle a intenté un procès

en dommages et intérêts à la Confédération dans le cadre des mesures contre l'ESB. L'UPS a fait valoir que la Confédération avait causé un grand préjudice aux agriculteurs en s'abstenant initialement d'interdire l'utilisation de farines animales dans l'alimentation des animaux après l'apparition de l'ESB. Après que la commission de recours compétente, un tribunal administratif indépendant du Département des finances, ait admis l'action, le Tribunal fédéral l'a cependant rejetée.

Au début du siècle, l'UPS a également protesté de plus en plus contre la politique de prix des grands distributeurs. Lorsqu'elle a bloqué des centres de distribution en 2001, Coop et Migros ont intenté des actions en justice dans plusieurs cantons pour contrainte et violation de domicile contre plus d'une centaine de membres d'UPS. Le fait que les militants de l'UPS soient poursuivis en justice pour leurs actions fait presque partie du quotidien de l'organisation depuis la fin des années 1940. Mais cette fois, cependant, les frais d'avocat encourus furent si élevés que l'organisation a de nouveau connu des difficultés financières.

Après le changement de millénaire, l'UPS a non seulement pris le nom d'Uniterre, mais a commencé à s'organiser en Suisse alémanique aussi. Plusieurs sections ont été créées. Et dans l'organe de publication, désormais également rebaptisé Uniterre, les articles paraissent de plus en plus souvent en allemand, comme dans les années 70. Köbi Alt a été le premier Suisse allemand à être élu coprésident en 2012. Cependant, le centre géographique et politique de l'organisation ne s'en est pas trouvé déplacé pour autant. Uniterre est restée un groupement principalement actif en Suisse romande. •

# TRAVAILLER LA TERRE

RUDI BERLI  
MARAÎCHER, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

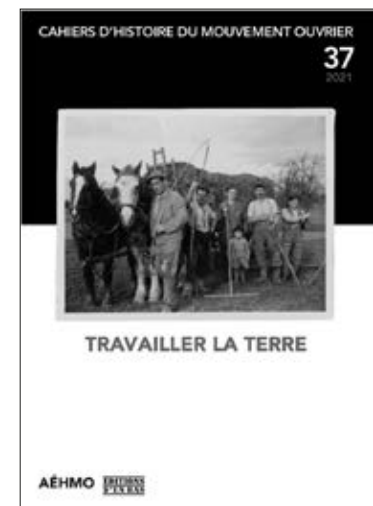
Face aux pressions que subit le monde paysan, ces réflexions peuvent alimenter et forger l'émergence de nouvelles stratégies nécessaires pour défendre une agriculture paysanne. Nous avons en effet intérêt à connaître notre passé pour construire l'avenir d'une société qui reconnaît que les paysan-nes, en tant que producteur-trices de nourriture, sont au centre des choix de société lesquels doivent tendre vers la durabilité sur les plans sociaux, environnementaux et économiques. Nous sommes convaincu-es que le syndicalisme paysan doit jouer un rôle important puisqu'il ne défend pas uniquement l'objectif économique d'une rémunération équitable mais un véritable projet de société, basé sur l'agriculture paysanne (en opposition à une agriculture industrielle). Un projet qui est articulé autour d'une économie circulaire, prend en compte les ressources locales disponibles et travaille directement pour les besoins d'une communauté de "mangeurs et mangeuses". C'est la vision de la souveraineté alimentaire.

**DE QUOI ÇA PARLE.** Plusieurs historien-nes ont publié dans la collection "Cahier d'histoire du mouvement ouvrier" (voir références détaillées en fin d'article) une série d'articles sur l'histoire du monde paysan et des travailleur-euses de la terre. Les deux premiers articles sont consacrés à l'entraide paysanne et à sa structuration dans les fruitières et les sociétés laitières ainsi qu'au mouvement des coopératives agricoles au début du XX<sup>e</sup> siècle, les deux articles suivants examinent les liens possibles entre consommateur-trices et paysan-nes à travers les exemples de la coopérative agricole jurassienne "La clef des champs" et le mouvement des marchés libres en 1974. Les formes et l'évolution de l'organisation des luttes paysannes font l'objet de deux articles qui traitent des grèves de lait de la période après-guerre (1945-1951) et de la manifestation paysanne à Berne de 1954. Les deux derniers articles traitent de la défense des conditions de travail des salarié-es agricoles ainsi que du travail et de l'organisation des Archives de l'histoire rurale.

**LES COOPÉRATIVES AVANT ET AUJOURD'HUI.** Les structures coopératives tant au niveau de la production agricole (Fenaco) qu'au niveau de la distribution (Migros, Coop, Volg) dominent le marché alimentaire. Mais la question du mouvement coopératif et d'une réelle démocratisation et "moralisation" du système alimentaire et de l'économie reste très actuelle. Dans quelle mesure et par quels moyens ces coopératives prennent-elles en compte l'entraide comme principe et comme objectif structurant de l'organisation économique face à un marché dominé par la concurrence plus mondialisée et la recherche d'optimisation des bénéfices financiers? Comment intégrer et lier l'amélioration du bien-être de la société aux nombreux défis liés à l'impact de l'activité humaine sur les écosystèmes et la fragmentation des liens sociaux provoqués par l'organisation économique?

**LES RÉPONSES PAR LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE.** Au niveau de la production et de la consommation le développement d'une souveraineté alimentaire et d'une reprise en main démocratique du marché et de la distribution par les paysan-nes et les consommatrices et consommateurs, une planification solidaire de la production par les acteurs concernés qui respecte les droits des paysan-nes. Le droit et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour l'ensemble de la population reste également un champ d'investigation et d'expériences à explorer et à consolider.

**RAVIVER LA FLAMME DES LUTTES.** Finalement la réflexion sur les moyens de lutte, les moyens de construction d'un rapport de force plus équitable et les stratégies à développer pour atteindre une reconnaissance du travail de la terre doivent certainement aussi s'inspirer des expériences des générations qui nous ont précédées. Ce livre y apporte une contribution et nous espérons qu'il puisse inspirer d'autres travaux historiques sur ces questions et que sa lecture provoque des débats enrichissants pour notre mouvement et pour la construction de la souveraineté alimentaire. •



## SOMMAIRE :

- Juri Auderset, Alain Clavian, Introduction
- Anne Philipona, Les sociétés de fromagerie fribourgeoises au XIX<sup>e</sup> siècle: un exemple de gestion collective au village
- Peter Moser, Bien plus qu'un instrument pour la "démocratisation du commerce et de l'industrie": Conrad Schenkel et les visions contestées des coopératives
- Jean-Marc Comment, La Clef des Champs: une coopérative agricole biologique pour la production de légumes dans le Jura
- Juri Auderset, Alain Clavian, Libérer le paysan enchaîné? La "grève du lait" et "l'économie morale" de la protestation paysanne, 1945-1951
- Guillaume Savoy, La Marche sur Berne de 1954: entre action manifestante et malaise paysan
- Frédéric Deshusses, Les Marchés libres de 1974: une invitation à penser une Nouvelle gauche paysanne en Suisse des salariées et salariés de l'agriculture
- Claudie Schreiber, Les Archives de l'histoire rurale et le développement d'un regard nouveau sur l'histoire alimentaire et agricole

## OUVRAGE COLLECTIF

Cahier d'histoire du mouvement ouvrier, Travailler la terre N°36/2020 Coédition Editions d'en Bas AÉHMO, Juin 2021  
ISBN 978-2-8290-0626-5

# REGARDER SON VOISIN COMME UN COLLÈGE, PAS COMME UN CONCURRENT

ENTRETIEN AVEC ALEXIS TISSOT  
PAYSAN ET JEUNE MEMBRE D'UNITERRE

PROPOS RECUEILLIS PAR VANESSA RENFER

Comment est ta ferme, qu'est-ce que tu y fais ?

J'habite Moiry (VD), j'ai 31 ans et après avoir été associé quelques années avec mon père, j'ai repris la ferme à mon nom le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Mon père continue de travailler avec moi comme collaborateur familial. Nous sommes arrivés au terme de notre reconversion à l'agriculture biologique le 1<sup>er</sup> janvier également. C'était une ferme laitière, mais nous avons abandonné cette production en 2015 au profit des vaches allaitantes. Sur nos 50 hectares, nous produisons nos fourrages et des cultures, y compris des choses un peu moins courantes comme l'orge brassicole, les lentilles, les pois chiche... L'orge est maltée à Bavois et nous fabriquons un peu de bière artisanale. J'ai pas mal de projets en tête, développer la vente directe, essayer de nouvelles cultures...

Qu'est-ce qui t'a donné envie de t'inscrire à Uniterre ?

Adolescent, je n'étais pas du tout motivé à devenir paysan, j'ai donc fait le gymnase puis la Haute école d'agronomie à Zollikofen. A la suite de quoi, j'ai travaillé plusieurs années au service de vulgarisation chez Pro Conseil. J'étais donc régulièrement en contact avec la défense professionnelle. Au fil des années, j'ai compris que je ne me sentais plus en adéquation avec les idées défendues par les organisations "officielles". Par contre, je me sentais beaucoup plus en phase avec les prises de position d'Uniterre, en lien avec l'huile de palme par exemple.

Lors de la campagne pour la votation sur les initiatives anti-phytos, j'ai été vraiment très déçu par la communication adoptée par l'USP. Le débat a été rendu particulièrement difficile par cette énorme pression pour le 2x NON, ce que je regrette. Cela aurait pu être une belle occasion de reprendre notre communication en main.

A ton avis, quels seront les combats prioritaires à mener à l'avenir ?

J'aimerais que l'on trouve des moyens pour rassembler tous les paysans, et que chacun puisse regarder son voisin comme un collègue, un partenaire et pas comme un concurrent à phagocyter. Le travail vers plus de cohésion, ce peut être une grande force d'Uniterre.

J'aimerais voir une prise de conscience générale de chacun.e face à l'alimentation, qu'agriculture et alimentation ne soient plus dissociées. Une organisation paysanne doit aider ses membres à créer et maintenir le lien auprès des consommatrices et consommateurs, ainsi que retrouver la capacité à garder la main sur toute la chaîne de transformation.

Le thème du dérèglement climatique est global et central, il impacte l'ensemble de notre vie en société. L'agriculture et l'alimentation devraient être la base de la "reconnexion" à la nature et au vivant. La pandémie que nous traversons met en lumière les incohérences de notre course effrénée à l'utilisation des ressources, à l'augmentation des profits et l'intensification de nos systèmes de production. Les agriculteurs ont les clés pour "réancrer" notre société à la terre. Notre planète est finie, la croissance a donc une limite. Aujourd'hui, nous ne devons plus nourrir la planète mais plutôt notre communauté. La prise de conscience est enclenchée, les agriculteurs doivent faire partie du mouvement en comprenant les enjeux, en se donnant des objectifs réalistes, en informant leurs consommateurs. Il est également important de ne pas céder aux petits profits à court terme en se faisant dépasser par la mise sur pied de la bourse aux crédits carbone afin que cette dernière ne soit pas qu'un enfumage généralisé.

Enfin j'aimerais que notre métier soit revalorisé, afin que chaque paysanne et paysan soit fier de ce qu'il/elle fait. •

70 ANS

2014 Uniterre lance une initiative populaire pour inscrire la souveraineté alimentaire dans la Constitution suisse. Pendant 4 ans, de nombreuses personnes se sont mobilisées avec nous pour récolter des signatures et mener la campagne de votations. Uniterre a lancé le débat sur la nécessité d'une alimentation saine, socialement responsable et respectueuse de l'environnement.



# ABATTOIR DE PROXIMITÉ DE ROLLE-AUBONNE

CHARLES-BERNARD BOLAY  
PRÉSIDENT D'UNITERRE

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHELLE ZUFFEREY

Charles-Bernard Bolay qui est impliqué dans le projet depuis ses débuts et actuel président de la coopérative nous livre ses réflexions.

**LA COOPÉRATIVE ET SES OBJECTIFS.** La coopérative compte quelque 300 membres actifs dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, dont plus de la moitié sont des paysans-éleveurs. Elle compte également des artisans-bouchers et quelques con-sommeur-trices. Ses objectifs sont le maintien d'un abattoir dans la région, afin de renforcer la vente directe en filière courte avec des artisans-bouchers. La filière est en main des paysans qui ont la majorité. Pour les bouchers, le maintien d'un abattoir régional leur permet de répondre à la demande de traçabilité de leur clientèle.

Je suis le président du comité constitué de deux bouchers, de trois paysans (dont 2 vigneron-éleveurs). Le gérant est boucher de profession et engagé à 50% par la coopérative. Les auxiliaires qui travaillent ponctuellement à la boucherie sont payés à l'heure avec couverture sociale.

**LA PARTICIPATION AUX DÉCISIONS.** La coopérative ne vend pas de viande, elle est prestataire de services et met les locaux à disposition des coopérateurs et coopératrices à un prix légèrement préférentiel défini en fonction du nombre de parts dont chacun.e dispose.

Chaque membre a le même nombre de voix, indépendamment du nombre de bêtes qu'il abat. L'abattoir est équipé pour les bovins, ovins (caprins) et les porcs.

Les décisions sont (comme il se doit) prises en AG. C'est là que le prix des services est défini, mais aussi des propositions sont faites et discutées pour la bonne marche de la coopérative.

**LA PROXIMITÉ ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL.** La question du bien-être animal est importante. Tout est mis en oeuvre en ce sens dans l'abattoir actuel qui a été remis aux normes. 95% des bêtes sont amenées par leur propriétaire, sur rendez-vous. Il n'y a pas d'attente. Un boxe est toutefois disponible au cas où. L'abattoir prend au maximum 4 à 5 bêtes à la fois. Rien à voir avec les grandes structures !

**LES AVANTAGES DE LA FORME COOPÉRATIVE.** Le fait de travailler sous forme de coopérative nous assure, à nous les coopérateurs, d'avoir voix au chapitre. La filière est en mains paysannes en partenariat avec les artisans-bouchers et quelques consommateurs de la région. C'est très important, nous avons besoin les uns des autres et pour que la coopérative fonctionne nous devons tous y trouver notre compte.

Nous jouissons d'autre part d'une certaine autonomie face aux grands acteurs du secteur (Coop et Migros et la Fenaco) mais le marché donne le ton. En 1988, le prix payé par Bell pour le bœuf était de CHF 13 à 14.-/kg (poids mort). Suite à l'épisode dévastateur de la vache folle, de nouvelles exigences ont été mises sur la production, en parallèle avec l'émergence de nouveaux labels destinés à redonner confiance aux consommateur-trices. Les normes de bien-être animal ont aussi été revues à la hausse. Ces mesures et les aménagements

structurels constamment nécessaires sont réalisés et financés par les paysan-nes : plus d'investissements, des coûts qui augmentent et pourtant les prix baissent. Actuellement, le bœuf est à CHF 11.90/kg. C'est scandaleux.

On laisse à la grande distribution la décision sur les prix sous prétexte qu'il faut assurer des prix bas pour les consommateur-trices, mais leurs marges, on ne les remet pas en question !

**CONSOMMER AUTREMENT.** Nous sommes conscients qu'il y a en Suisse des personnes qui ont un petit budget et pour lesquelles le facteur prix est déterminant. Comme toute autre personne, elles ont le droit à une alimentation saine et abordable. Les circuits courts donnent accès à des produits de qualité et qui sont concurrentiels, voire meilleur marché que dans les grandes surfaces. Mais nous devons toutes et tous revoir notre mode de consommation. Manger moins de viande, mais de la viande de qualité. Reprendre goût à cuisiner, réapprendre à apprêter les morceaux que l'on dit moins nobles que d'autres.

Mais le politique doit prendre des mesures courageuses et nécessaires, à savoir soutenir des campagnes de sensibilisation à des modes de consommation durables et poser un cadre aux agissements de l'agro-alimentaire et de la grande distribution. Nous, paysan-nes, artisan-es dans les métiers de la transformation, consommateur-trices, nous devons reprendre le pouvoir sur notre alimentation. Continuons de nous battre pour la souveraineté alimentaire ! •

## HISTORIQUE DU PROJET CARRE

Construit en 1956, l'abattoir a tout d'abord été géré pendant plusieurs années par la commune de Rolle. C'est en 1996, suite à plusieurs années déficitaires, qu'elle décide de le fermer. Au même moment, l'abattoir de Bassins ferme lui aussi. Afin de maintenir un abattoir dans la région, les différents membres des deux abattoirs décident donc de se regrouper sous la présidence de M. Beck et forment la coopérative en 1997. Suite à l'annonce en 2012 par la commune de la fermeture prévue de l'abattoir, un groupe de travail a été créé au début de l'année 2012 avec pour but de réfléchir à des stratégies possibles pour l'abattoir de la Coopérative d'exploitation de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE). Actuellement un emplacement est mis à disposition en DDP par la commune d'Aubonne. La nouvelle construction en est à l'étape de la mise à l'enquête. Il est important de mentionner que ce projet fait partie d'un PDRA incluant la Maison des vins et une fromagerie d'alpage. Les PDRA pose comme condition la participation à 51% au moins du monde paysan.



# PRISE DE POSITION D'UNITERRE SUR LA CONSULTATION "RÉDUIRE LE RISQUE DE L'UTILISATION DE PESTICIDES"

RUDI BERLI  
MARAÎCHER, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Uniterre a participé à la consultation sur les ordonnances "Réduction du risque de l'utilisation de pesticides". Uniterre partage de manière générale les objectifs de réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. De même la diminution de pertes d'azote et de phosphore ainsi que les mesures en faveur de la biodiversité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre répondent à des préoccupations importantes de la société. Le problème réside cependant dans le fait que les propositions de l'OFAG sont en grande partie soit irréalisables dans la période prévue ou inefficaces par rapport aux objectifs visés.

**PREMIÈRE ÉTAPE, DES PRIX JUSTES.** Pour Uniterre la pression constante sur les prix, la concentration économique et l'évolution des techniques et structures agricoles qui en découlent sont responsables de la perte de biodiversité, des pertes de matières fertilisantes et des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. Une fois de plus la Confédération cherche à corriger un défaut de régulation des marchés par des mesures imposées aux paysan-nes qui ne résoudront pas la problématique fondamentale. Pour Uniterre il s'agit de favoriser résolument une agriculture paysanne diversifiée, privilégiant les circuits courts, créatrice d'emplois correctement rémunérés. Ainsi nous avons soutenu la suppression de la limitation par unité de main d'œuvre standard (UMOS). Il incombe également à la Confédération de veiller à ce que les filières puissent gérer la production en fonction de la demande et qu'elles soient en position de négocier des prix rémunérateurs, couvrant l'ensemble des coûts de production y compris la rémunération du travail paysan. C'est la condition de base pour permettre à l'agriculture de répondre aux défis environnementaux.

**RÉGULATION DES MARCHÉS ET PRIMAUTÉ À LA PRODUCTION INDIGÈNE PAYSANNE.** Plutôt que de complexifier encore la politique agricole Uniterre plaide depuis longtemps pour une régulation des marchés qui favorise l'agriculture paysanne. Pour soutenir la production fourragère indigène et réduire l'importation de protéines, nous avons proposé de relever les prix seuils pour les céréales fourragères et d'instaurer une taxation des fourrages commercialisés. Cette mesure permet à la fois de favoriser la production fourragère indigène, réduisant l'impact climatique négatif des importations et de financer des primes à la culture extenso et/ou biologique. Ainsi Uniterre rejette l'augmentation de la surface de biodiversité à 3,5% qui est un leurre et un non-sens à nos yeux, car nous estimons que l'impact de l'évolution structurelle qui découle de l'absence de prix rémunérateurs a des effets infiniment plus importants sur la perte de biodiversité.

**VERS UNE PRATIQUE AGRICOLE CIRCULAIRE.** Une taxation des engrais azotés synthétiques et des engrais phosphatés permet de revaloriser les engrais de ferme et de financer les assolements et pratiques culturales favorisant la fertilité des sols. Les pratiques agricoles qui réduisent les pertes d'éléments nutritifs existent, mais elles sont plus coûteuses en main d'œuvre et en temps de travail. La mise en place d'une optimisation de l'utilisation des engrais de ferme, des pratiques culturales appropriées et d'une fertilisation limitant les pertes est complexe. Elle doit être accompagnée par des mesures de vulgarisation, d'investissements et d'amélioration de la valorisation de la production. Il s'agit de fixer des buts réalistes pouvant être atteints en 2030.

**PRODUCTION BASÉE SUR LES HERBAGES.** Quant à une prime pour une durée de vie productive plus longue des vaches, Uniterre comprend très bien cette préoccupation mais estime que les programmes favorisant la production de lait et de viande basée sur les herbages ainsi qu'une amélioration notable du prix du lait, afin de couvrir les coûts de production, sont des instruments efficaces pour orienter le travail des éleveurs favorisant des génotypes plus rustiques avec une productivité plus longue. La Confédération a une responsabilité légale directe pour améliorer la rémunération de la production laitière et doit faire appliquer la législation en matière d'organisation d'entraide des producteurs de lait (force obligatoire pour une IP-Lait qui dysfonctionne). Cela concerne prioritairement les contrats laitiers et la mise en œuvre des suppléments à la transformation fromagère. Nous sommes favorables à une évolution de SuisseBilanz en tant qu'élément des PER comme outil de planification et de suivi des pratiques de fumure. Les contributions pour une utilisation efficiente des ressources doivent être maintenues, élargies et prolongées.

**POUR UNE RECHERCHE PUBLIQUE PARTICIPATIVE.** Uniterre regrette le manque d'anticipation de la Confédération concernant l'enjeu de la réduction des risques liés aux produits phytosanitaires. Concernant la protection phytosanitaire des cultures, il faut renforcer et encourager la recherche publique appliquée et participative notamment dans la recherche de substances organiques spécifiques, utilisables en préventif ou en curatif et dans toutes les formulations microbiennes et bactériologiques avec une action phytosanitaire. Le cas échéant une production indigène doit être favorisée. La sélection variétale publique doit être renforcée et viser l'obtention de variétés tolérantes. •

70 ANS

1998 Uniterre fonde Stop-OGM (actuelle ASGG) en tant qu'organisation autonome afin de garantir son indépendance.

## LA PROLONGATION DU MORATOIRE EST UNE NECESSITE

LUIGI D'ANDREA  
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'ALLIANCE SUISSE POUR UNE AGRICULTURE SANS GÉNIE GÉNÉTIQUE (ASGG)

Fin juin le Conseil fédéral (CF) a envoyé son message au Parlement. Il souhaite prolonger de quatre ans le moratoire sur les cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM) à des fins agricoles jusqu'en 2025. Le moratoire s'applique également aux produits issus des nouvelles techniques de génie génétique (NTGG). Durant sa séance des 2 et 3 septembre, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a suivi le CF par 22 voix contre 1 et 2 abstentions. Suite au dépôt d'un postulat par Isabelle Chevalley (Présidente de l'ASGG), la CSEC-N souhaite charger le CF de remettre au Parlement un rapport qui réponde aux questions en suspens concernant une possible coexistence de différents types d'agriculture, la liberté de choix des consommateurs et les risques des nouvelles technologies de génie génétique. Le Conseil national se prononcera durant la session d'automne puis le Conseil des Etats cet hiver.

**POUR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ.** La production sans OGM est un élément central de la bonne position de la Suisse sur le marché alimentaire et de la stratégie qualité suisse. La dernière enquête de l'Office fédéral de la statistique montre également que le génie génétique utilisé dans la production alimentaire est rejeté par la majorité de la population suisse. Il est donc logique que le Conseil fédéral veuille prolonger le moratoire et l'appliquer également aux nouvelles techniques de génie génétique.

**DE FAUSSES RÉPONSES.** Les plantes génétiquement modifiées n'offrent aucune solution aux défis de l'agriculture et du changement climatique. Le génie génétique classique n'a pas permis de développer des solutions aux problèmes liés au climat, tels que la sécheresse: 98% des plantes produites au moyen du génie génétique classique sont résistantes aux herbicides ou produisent une toxine insecticide. Il ne s'agit clairement pas d'alternatives durables aux pesticides. Au contraire, ils contribuent à l'intensification de l'agriculture et donc aux effets néfastes qui en découlent sur l'environnement et la santé. Les nouvelles techniques de génie génétique poursuivent également des objectifs similaires. La mise au point de plantes tolérantes à la sécheresse, résistantes en permanence aux maladies ou offrant des rendements plus élevés continue d'échouer en raison de la complexité du bagage génétique qui détermine ces caractéristiques.

**L'IMPOSSIBLE COEXISTENCE.** Dans la petite agriculture suisse, la coexistence de cultures sans OGM et de cultures OGM est pratiquement impossible. Des conditions-cadres efficaces pour la coexistence seraient coûteuses et ne pourraient exclure les risques de contamination avec toutes les conséquences économiques qui y seraient liées. Grâce au moratoire, la liberté de choix des consommateurs, inscrite dans la loi, peut continuer à être garantie.

**VERS UNE APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE.** Contrairement à l'agriculture intensive et biotechnologique qui nécessite de fortes quantités d'intrants, les approches interdisciplinaires telles que l'agroécologie représentent une alternative plus durable pour maintenir la sécurité alimentaire. Ils ont déjà fait leurs preuves dans le monde entier et ne sont pas orientés unilatéralement vers les besoins des pays riches. Ils sont également recommandés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Au lieu d'investir dans des solutions techniques coûteuses et risquées, un cadre politique devrait être mis en place pour encourager l'innovation dans ces alternatives plus durables. •

70 ANS

2018 La "Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan-nes" est adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Uniterre a activement soutenu la Via Campesina et ses partenaires durant les 17 ans d'intense travail pour que nos droits soient reconnus internationalement.

70 ANS

2011 Uniterre soutient l'action de jeunes paysan-nes qui occupent le "Champ des Filles", 3 ha laissés en friche depuis 15 ans. Uniterre défend activement l'accès à la terre pour les jeunes.  
[www.uniterre.ch/fr/thematiques/acces-la-terre-jeunes](http://www.uniterre.ch/fr/thematiques/acces-la-terre-jeunes)



## REMERCIEMENTS KATIA STRUCZYK

Un grand merci à Katia Struczyk, stagiaire durant un mois à Uniterre en cette fin d'été. Katia nous a bien aidés, même en un mois, à avancer sur certains dossiers, notamment tout le travail de classement des archives et la compilation des articles-clés sur les revendications d'Uniterre, depuis sa création.

Merci de ta précieuse aide!  
Bonne continuation à toi.  
De la part de Michelle & Berthe

## CONVOCAZION AG EXTRAORDINAIRE D'UNITERRE

CRÉER DES STRUCTURES POUR L'AVENIR DE NOTRE SYNDICAT

**Vendredi 26 novembre 2021, 10h30 - 17h00**

Biohof Schüpfenried, 3043 Uetzingen  
<https://map.search.ch/Uetzingen,Schüpfenried>  
[www.schuepfenried.ch](http://www.schuepfenried.ch)

10h30 Mots de bienvenue du Président  
10h35 Compte-rendu de l'année écoulée  
10h40 Désignation d'un-e scrutateur-trice  
10h45 Informations sur le budget 2021-2022 et le nombre de membres  
10h55 Principes généraux d'Uniterre, version 2021 : présentation et approbation  
11h50 Modification des statuts d'Uniterre : discussion et approbation  
13h00 Repas de midi sur place (offert par Uniterre)  
14h00 Election du comité directeur et autres organes pour la période 2022-2023  
15h30 Election d'un-e nouveau-elle président-e  
16h00 Présentation de la campagne 2022-2023  
16h45 Divers, propositions individuelles  
17h00 Clôture  
Moment convivial autour d'un apéro pour les 70 ans d'Uniterre.

Ce programme demeure sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur ce jour-là. Merci de votre compréhension!  
Inscription jusqu'au 18 novembre à [info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)

## 70 ANS

2008 Uniterre participe activement à la création de la Fédération Romande d'Agriculture Contractuelle de Proximité (FRACP) afin de cultiver le lien entre producteur-trices et consommateur-trices.  
[www.fracp.ch](http://www.fracp.ch)

## HUILE LOCALE

MATHIAS STALDER  
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Uniterre s'est toujours engagé à renforcer les circuits courts. Afin de faire connaissance avec les entreprises de transformation locales, Uniterre Deutschschweiz a organisé une visite à l'huilerie Jean-Pierre Huber à Soyhières (JU), le 20 août 2021. Ce moulin a été construit en 2008 et il est, avec le moulin de Séverey (VD), l'un des seuls moulins à huile artisanaux de Suisse. Plus de 10 membres et sympathisantes ont visité la petite entreprise avec beaucoup d'intérêt. Ils ont goûté les différentes huiles et vu les différentes presses à huile - de la presse en pierre, qui n'est plus utilisée, à la presse à vis. En plus de nombreux clients privés, les paysan-nes dans un rayon de 10km sont également des clients réguliers, mais les matières premières sont également fournies par des agriculteurs d'Alsace et d'Allemagne. La gamme compte plus de 10 huiles, outre les huiles très connues comme le colza et le tournesol, il existe des spécialités telles que les huiles de citrouille, de carvi et de moringa. Gérard Hartmann, qui nous a fait visiter la salle de production, nous a expliqué les différentes étapes de travail, ainsi que son nouveau projet de production d'huile de hêtre, qui demande beaucoup d'efforts: 150 heures pour décortiquer les faînes. Au final, 5kg de fruits ont donné 1,6l d'huile. L'équipe du moulin est engagée et novatrice. Une visite du moulin est vivement recommandée. •

[www.huilerie-huber.ch](http://www.huilerie-huber.ch)

## 70 ANS

1997 grâce à Uniterre, création de l'Interprofession du Gruyère.  
2001 reconnaissance de l'AOC Gruyère (aujourd'hui AOP).

## LA SÉLECTION VÉGÉTALE À LA FERME

UN PROJET VISANT À PROMOUVOIR LES LÉGUMINEUSES À GRAINS EN SUISSE CHERCHE DES PAYSAN-NES POUR LA SÉLECTION.

Les légumineuses à grains constituent un aliment précieux pour les humains et les animaux ainsi qu'un composant durable de la rotation des cultures. Malgré une demande croissante, elles demeurent une culture de niche en Suisse. Ceci est dû aux difficultés culturelles: les légumineuses sont sensibles aux aléas climatiques et leurs rendements sont instables. Afin que les pois, lupins et autres soient davantage intégrés aux grandes cultures, la Getreidezüchtung Peter Kunz 2022 lance une expérience sur trois ans: les légumineuses à grains seront testées sur les exploitations en étroite collaboration avec les paysan-nes afin que les étapes essentielles du développement des variétés soient réalisées ensemble.

Les essais à la ferme sont au cœur du projet. La première année, différentes variétés seront cultivées en semis purs et en mélanges, puis observées et évaluées conjointement au cours de la saison. Lors de la deuxième et de la troisième année, la sélection aura lieu. En ce qui concerne le pois de printemps et le lupin blanc, nous cultiverons les premiers stades de la sélection et choisirons de façon collaborative les plantes appropriées. En outre, l'échange entre les paysan-nes, les personnes chargées de la sélection, la chaîne de transformation et le commerce sera encouragé. Les paysan-nes et les sélectionneurs se rencontreront régulièrement sur les exploitations, et toutes les personnes impliquées dans le projet se réuniront également pour échanger des informations sur le déroulement du projet et d'autres sujets pertinents. Le choix des sujets dépendra des souhaits et des intérêts des participant.es.

**POUR CE PROJET, NOUS CHERCHONS DES PAYSAN-NES INTÉRESSÉ-ES.** Pour participer, il est essentiel de vouloir travailler avec les légumineuses à grains et être prête à s'impliquer dans l'échange. Un événement d'information sera organisé en ligne à l'automne.  
Contact: [info@semnar.ch](mailto:info@semnar.ch) •



**RESPIBOL BOLUS aux plantes**  
Soutien respiratoire  
veaux, élevage et engraissement

**LGC** LGC SA 026 913 79 84  
LANDING SEN & SOU 1627 Vaulruz [www.lgc-sa.ch](http://www.lgc-sa.ch)

**LE COURRIER**

**Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant**

**Essai Web 2 mois: CHF 19.-**

[www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)



Uniterre utilise les logiciels Crésus. Et vous ?  
Crésus Comptabilité, Crésus Salaires et Crésus Facturation : le trio gagnant  
Avec plan comptable pour l'agriculture. [www.cresus.ch](http://www.cresus.ch)

## AGENDA

**Conférences : promouvoir l'éclosion de circuits courts alimentaires collectifs, fondements d'un système alimentaire alternatif**

2 novembre à 19h, Théâtre de Vidy (LePavillon), Lausanne  
17 novembre à 18h30, Palladium, Genève

**Assemblée générale extraordinaire d'Uniterre**

vendredi, 26 novembre 2021, 11h00 - 17h00  
Biohof Schüpfenried, 3043 Uetzingen  
Élection président, campagne 2022-2023, 70 ans d'Uniterre.  
voir convocation ci-contre

[AGENDA COMPLET SUR NOTRE SITE](http://www.uniterre.ch/actions/agenda)

[www.uniterre.ch/actions/agenda](http://www.uniterre.ch/actions/agenda)

Coordonnées bancaires pour vos dons

Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs  
1564 Domdidier

CCP de la Raiffeisen 17-1378-2

**IBAN : CH23 8080 8002 5119 3914 1**

UNITERRE

av. du Grammont 9 - 1007 Lausanne

UNITERRE est reconnu d'utilité publique par les autorités fiscales du Canton de Vaud. Vous pourrez déduire de vos impôts tous vos dons à UNITERRE. MERCI !

## LES SECTIONS D'UNITERRE

Les sections cantonales sont la colonne vertébrale d'Uniterre. Devenez membre et engagez-vous dans le travail des sections !

**Neuchâtel** Philippe Reichenbach 079 640 89 63

**Genève** Ruedi Berli 078 707 78 83

**Fribourg** Laurent Curty 079 508 86 35

**Vaud** André Muller 021 652 75 50

**Jura** 021 601 74 67

**Chablais** Pierre Moreillon 024 499 21 17

**Valais** contact : 078 640 82 50  
Uniterre veut relancer une section

**Deutschschweiz** Mathias Stalder 076 409 72 06

## IMPRESSUM

**Secrétariat / Publicité**

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,  
021 601 74 67 [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch) [info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)

**Rédaction**

Ulrike Minkner, [u.minkner@uniterre.ch](mailto:u.minkner@uniterre.ch)  
Michelle Zufferey, [m.zufferey@uniterre.ch](mailto:m.zufferey@uniterre.ch)

**Editeur, Abonnements et changements d'adresse**

Claude Mudry, [c.mudry@uniterre.ch](mailto:c.mudry@uniterre.ch)

**Traductions**

Michael Huber  
Bureau

**Photographies/ Illustrations**

archives Uniterre et archives Kurt Graf

**Imprimerie**

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs  
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26  
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.